

LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES : QUELLES OPPORTUNITÉS POUR LA GESTION ET LA RECHERCHE FORESTIÈRES ?

JEAN-LUC PEYRON

La notion de service écosystémique s'est développée dans l'idée que la nature sera d'autant mieux protégée qu'elle apparaîtra utile aux sociétés humaines et à leur bien-être. Ce parti pris n'exclut pas que d'autres considérations puissent également plaider en faveur de la biodiversité. Il prend surtout acte de la disparition d'espèces ou biotopes faute d'avoir pu faire reconnaître leur importance et, à l'inverse, du maintien de certains écosystèmes dont l'intérêt de la conservation paraissait évident. Il s'agit donc de tout mettre en œuvre pour qu'une situation donnée puisse être soutenue par des arguments permettant de la classer dans le second cas plutôt que dans le premier.

Mais l'objectif n'est pas seulement de justifier de l'existence des écosystèmes et d'éviter leur destruction. Il convient aussi de faire en sorte que les services que ceux-ci fournissent soient autant que possible considérés à leur juste valeur par les décideurs, selon la demande qui en est faite par la société. Pour cela, la mise en place d'un système institutionnel adéquat est nécessaire, qui permette de faire coïncider au mieux les attentes sociales avec les intérêts privés, par exemple ceux des propriétaires et gestionnaires de forêts. Les moyens correspondants reposent en particulier sur des instruments politiques et économiques tels que les paiements pour services environnementaux.

La notion de services écosystémiques invite aussi à s'intéresser de près aux bénéficiaires de ces services pour comprendre non seulement leurs attentes mais aussi leurs motivations et la façon dont ils effectuent leurs choix. Elle apparaît alors au carrefour entre les potentialités des écosystèmes à fournir ces services (l'offre) et les besoins de ces bénéficiaires (la demande).

Sous cet angle, elle met les services forestiers en concurrence avec des prestations analogues d'autres secteurs : les produits du bois sont substituables aux autres matériaux et énergies ; la qualité des eaux issues des zones boisées est en balance avec un renforcement des installations de traitement des eaux ; une promenade en forêt pourra être préférée ou non à un spectacle ou à une autre activité de loisir. Elle peut aussi montrer les complémentarités qui existent entre domaines différents : le succès du littoral landais tient beaucoup par exemple à l'association entre la présence de l'océan, des plages et des dunes boisées. Elle suggère ainsi d'élargir le champ de vision du gestionnaire forestier pour ne plus regarder que la forêt mais tout ce qu'il y a autour et qui interagit avec elle.

De nombreuses réflexions portent sur les services écosystémiques rendus en moyenne, sur un territoire donné, par la forêt. La synthèse qui en a été réalisée pour « la biodiversité et les services qui lui sont liés », sous l'égide du Centre d'analyse stratégique (Chevassus-au-Louis

et al., 2009) apporte une remarquable contribution dans ce domaine. Toutes les valeurs procurées par la forêt se trouvent ainsi rassemblées et estimées pour être ensuite mobilisées dans des études mettant la forêt en balance avec d'autres utilisations du sol. Toutefois, elles ne permettent pas encore de comparer une forêt à une autre, ni de mettre en évidence les améliorations qu'une sylviculture particulière pourrait offrir dans une situation donnée. De manière à mieux coller aux décisions que le gestionnaire forestier doit prendre, il apparaît donc souhaitable de préciser les relations entre gestion forestière et services écosystémiques.

Il peut être cependant contreproductif d'aller dans un trop grand détail. Le fonctionnement forestier est en effet complexe et vouloir le traduire de manière trop fine dans des politiques publiques peut engendrer des outils trop sophistiqués et pour cela inopérants. Des méthodes d'évaluation nombreuses ont ainsi été discutées pour prendre en compte les produits forestiers dans la comptabilité du carbone. Il en est parfois résulté une lourdeur dissuasive aussi bien dans le cadre de la convention « Climat » que pour l'étiquetage carbone des produits. Par ailleurs le souci du détail peut conduire à une réduction du champ de vision : pour la décision publique, la description fine d'une partie du système peut faire oublier le reste, pourtant primordial : on note par exemple dans la communauté forestière une forte attention sur la séquestration du carbone par les forêts au détriment de la substitution, nettement moins bien étudiée et pourtant tout à fait complémentaire et fondamentale. La précision des analyses doit donc maintenir la largeur du champ de vision et l'opérationnalité du résultat.

Les recommandations qui précèdent vont de pair avec une approche interdisciplinaire qui, à la fois, prenne en compte les grandes lignes du fonctionnement des écosystèmes, décrive les services fournis en fonction de la gestion pratiquée, identifie les bénéficiaires actuels et potentiels, propose des instruments économiques et politiques susceptibles de faire coïncider au mieux offre et demande de services. Puisque les services écosystémiques sont à la base d'une gestion intégrée des forêts, les études et recherches doivent, elles aussi, en quelque sorte être intégrées.

Cette interdisciplinarité, on le voit, mêle intimement sciences de la nature et de la société. Or, les applications forestières des sciences de la société, qu'elles soient économiques, sociales, humaines, juridiques, politiques, sont insuffisamment développées en France comme, de manière plus générale, en Europe et même au-delà. Renforcer les sciences de la société pour les amener à mieux s'interfacer avec les sciences de la nature est donc un objectif fort pour développer les services écosystémiques forestiers.

La diversité des services écosystémiques en jeu plaide aussi naturellement en faveur d'approches multicritères et multi-acteurs. Alors que les débats au sein de la communauté forestière consistent souvent à opposer des systèmes de gestion très tranchés, ou bien encore des catégories bien typées d'usagers, il s'agit ici plutôt de trouver des compromis proposant la bonne association de services produits, satisfaisant aussi bien les forestiers que les usagers et considérant équitablement, parmi ces derniers, les diverses catégories. Un exemple d'approche multicritère multi-acteur au niveau régional est fournie par l'expertise scientifique et technique qui a été réalisée sur l'avenir du massif landais en 2009 et 2010 (Peyron et Monnet, 2012).

Le développement de telles méthodes de gestion des forêts ne peut se faire sans des données fiables pour l'alimenter. Des systèmes d'information doivent donc se mettre en place et s'étoffer avec des indications relatives à l'ensemble des services écosystémiques vus sous des angles écologique, technique, économique, social, culturel. On constate une telle évolution aussi bien dans le domaine global de la biodiversité (avec l'Observatoire national de la biodiversité piloté par le ministère en charge du développement durable, avec le projet d'Ecoscope porté par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité...) que dans le domaine forestier (avec le catalogue Ca-SIF des systèmes d'information sur la forêt, développé sous l'égide d'Ecofor).

Les réflexions sur les services écosystémiques conduisent à favoriser l'innovation dans le domaine forestier pour susciter la mise en place d'une véritable gestion intégrée grâce à des instruments appropriés. L'essor de l'écocertification, le développement de permis de ramassage de champignons, les projets de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+), les crédits carbone forestiers, les contrats Natura 2000, les contrats d'accueil du public en forêts... constituent autant de tentatives pour susciter une juste contrepartie aux efforts faits en faveur des services écosystémiques ; leur succès n'est cependant pas encore probant et des progrès sont encore nécessaires. La question est donc posée : ces instruments feront-ils la preuve de leur efficacité en assurant la transition depuis une ère dans laquelle la fonction de production de bois assurait l'essentiel du financement de la forêt vers des approches réellement multifonctionnelles et intégrées ?

Or cette question divise manifestement le monde forestier : certains pensent que ces instruments souffrent de nombreuses imperfections, caricaturent la réalité, suscitent, de la part des acteurs, des réactions mal maîtrisées, peuvent être un prétexte masquant des activités moins naturalistes ; d'autres imaginent que le secteur forestier va enfin pouvoir se financer plus largement. Certes, mais la situation est plus complexe qu'il n'y paraît. Beaucoup d'instruments fonctionnent sur la base de l'additionnalité, qui implique de faire la preuve que des avantages supplémentaires seront retirés de la forêt du fait d'une gestion différant de celle qui était antérieurement pratiquée. Attention, donc, aux illusions !

Une bonne considération des services rendus à la société par les écosystèmes forestiers est nécessaire mais pas forcément suffisante, on le voit, pour régler l'ensemble des problèmes auxquels fait face le secteur forestier. On aurait tort cependant de faire montre d'un trop grand pessimisme. En effet, d'une part le bois apparaît promis à un bel avenir dans un monde se réorientant en direction de matériaux et d'énergies sobres en émissions de dioxyde de carbone ; d'autre part, le développement de nos sociétés devrait occasionner une demande environnementale croissante, notamment vis-à-vis de la forêt, qui ne se résoudra que par une meilleure prise en compte des services écosystémiques.

Jean-Luc PEYRON
Directeur du Groupement d'intérêt public ECOFOR
42 rue Scheffer
F-75116 PARIS
(jean-luc.peyron@gip-ecofor.org)

BIBLIOGRAPHIE

- CHEVASSUS-AU-LOUIS (B.), SALLES (J.-M.), PUJOL (J.-L.) (coord.). — Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes ; contribution à la décision publique. — Paris : Conseil d'analyse stratégique ; rapport du groupe de travail présidé par Bernard Chevassus-au-Louis, avril 2009. — 376 p.
- PEYRON (J.-L.), MONNET (S.). — La Stratégie forestière régionale à l'interface entre science et décision. Conclusions pratiques et décontextualisées de l'expertise collective scientifique et technique sur l'avenir du massif forestier landais. *In* : « Forêts et foresterie : mutations et décloisonnement ». Actes de la session spéciale du colloque de l'Association de science régionale de langue française de Schoelcher, La Martinique, juillet 2011. — pp. 297-318 (sous presse).

